

du président, non consensuel, contenant "des suggestions en ce qui concerne les éléments à examiner". Ce document, dont les auteurs avaient évité de tomber dans une rhétorique vaine, constituait toutefois une bonne base de discussion.

Fait plus sérieux, les résultats du Comité préparatoire ont apporté la preuve que de profondes divisions persistaient entre les États et les régions sur un grand nombre de questions relatives à la limitation des armements et au désarmement, ainsi que sur les objectifs de la session extraordinaire. On comprend rétrospectivement qu'ils étaient le présage de ce qui allait suivre et que le Canada y trouvait une raison de profonde préoccupation quant aux perspectives de succès de l'UNSSOD III.

Après une brève période d'évaluation, le Canada a décidé en février 1988 d'effectuer des démarches auprès de 45 pays de toutes les régions afin de presser leurs gouvernements de faire des efforts particuliers pour que la session extraordinaire aboutisse à une heureuse conclusion. Le Canada insistait notamment sur l'importance d'adopter une approche coopérative, de maintenir la flexibilité, de chercher des terrains d'entente et d'éviter la polarisation. Bien que de nombreux pays se soient déclarés plus optimistes et moins préoccupés que le Canada, il est vite devenu évident que ces vues étaient plus ou moins partagées. On peut inscrire à l'actif de ces efforts le sens de la coopération et la rareté des discours creux qui ont caractérisé la session extraordinaire. Il est toutefois un point sur lequel les efforts particuliers déployés par le Canada et les autres États concernés ont en fin de compte échoué: tout rapprochement s'est révélé impossible entre des positions nationales fermement affirmées ainsi qu'entre les diverses approches à l'égard du processus multilatéral de limitation des armements et de désarmement.

Aux yeux du Canada, les consultations tenues avec des groupes et des particuliers représentant un vaste éventail d'intérêts ont constitué une importante addition au processus préparatoire à l'UNSSOD III. Le Groupe consultatif sur le désarmement et la limitation des armements s'est réuni à Ottawa, du 14 au 16 avril 1988, dans le but spécifique d'examiner le rôle du Canada à l'UNSSOD III. Les 50 membres du Groupe consultatif ont été invités à participer à une série de réunions plénières et de réunions de groupe de travail avec l'ambassadeur au désarmement du Canada, M. Douglas Roche, et des fonctionnaires des ministères des Affaires extérieures et de